

AM-2023-246 permanent
Publié le 5 juin 2023

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE



ARRETE MUNICIPAL

Déclaration de vacance de siège au sein du Conseil d'Administration du CCAS

Le Maire, Président du Centre Communal d'Action Sociale de Mérignac,

Vu les articles R.123-7 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la délibération du Conseil Municipal N° 2020-026 du 10 juillet 2020 fixant à 14 le nombre d'administrateurs du CCAS, dont un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département,

Vu l'arrêté municipal N° AM 2020-280 du 19 août 2020 portant nomination de Madame Anne QUEYREIX, membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, en qualité de représentante des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, au titre de l'Association DROP DE BETON,

Considérant que la démission de Madame Anne QUEYREIX nécessite son remplacement au sein du Conseil d'Administration du CCAS.

Arrête :

ARTICLE 1

Est déclaré vacant, en cours de remplacement, le siège de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Mérignac.

ARTICLE 2

La désignation du nouveau représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions au sein du Conseil d'Administration s'effectuera par arrêté du Maire pris dans un délai de deux mois.

ARTICLE 3

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 4

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- publié sur le site Internet de la Ville,
- transmis au contrôle de légalité

Fait à MERIGNAC, le 01 juin 2023



A handwritten signature in black ink, which appears to read "Alain Anziani". The signature is written over a large, stylized checkmark or a similar symbol.

Alain ANZIANI
Maire de Mérignac
Président de Bordeaux Métropole